Communiqué de presse
Paris, le 3 octobre 2024

Dichotomie pour l'hydrogène à Bruxelles : l'Hydrogen Bank défend les électrolyseurs européens, mais l'acte délégué bas-carbone ne permet pas de sécuriser les projets

Vendredi 27 septembre, la Commission européenne a publié les termes et conditions (T&Cs) de la seconde enchère de la Banque de l'hydrogène avec un budget total de 1,2 milliard d'euros comprenant une fenêtre de 200M€ dédiée aux applications maritimes. Clé de voûte de la politique de soutien au déploiement des premiers GW de capacités installées d'électrolyseurs, le rôle de la Banque de l'hydrogène est déterminant pour répondre aux futurs besoins en hydrogène renouvelable et non-fossile dans l'industrie et les transports lourds et intensifs.
France Hydrogène se réjouit de l'ajout d'un critère, contraignant les porteurs de projets à limiter à 25% leur approvisionnement en électrolyseurs chinois. C'est un signal fort non seulement pour les fabricants d'électrolyseurs européens, mais aussi pour la stratégie industrielle européenne dans son ensemble.

Cependant, France Hydrogène déplore le traitement inéquitable de l'hydrogène électrolytique bas-carbone qui envoie un signal très négatif pour que des projets de production d'hydrogène – particulièrement français – passent en décisions finales d'investissement.
La Hydrogen Bank ne continuera en effet à financer que les productions de RFNBOs : il sera essentiel de faire évoluer ce point sur les prochaines enchères (voir courrier du 2 octobre 2024). Surtout, l'acte délégué, sur l'hydrogène bas-carbone mis en consultation pour définir les méthodologies de comptabilisation des émissions de l'hydrogène bas-carbone, introduit des incertitudes juridiques majeures, extrêmement préjudiciables pour la filière française.

En premier lieu, l'affichage explicite d'une volonté de ne pas utiliser les mêmes critères de définitions dans l'attribution des aides d'Etat, alors même que la filière d'hydrogène électrolytique sera précisément amorcée par le soutien public, pourrait empêcher la mise en œuvre du mécanisme de soutien à la production d'hydrogène par électrolyse, clé pour la filière nationale.
Alors que le rapport Draghi souligne expressément le besoin de simplification et de cohérence normative, sur un sujet aussi clé pour l'industrie européenne que l'hydrogène électrolytique, maintenir cette discrimination et ce cadre juridique n'est pas compréhensible.

D'autre part, repousser à 2028 la décision d'intégrer la possibilité de contracter des PPAs entre des actifs nucléaires et des électrolyseurs (i.e de leur voir reconnaître un contenu carbone spécifique), revient à interdire cette option, pourtant décisive pour les projets français qui représentent une part importante du développement européen : les projets se structurent maintenant, et les FIDs doivent être prises avant 2028.

Philippe Boucly, président de France Hydrogène

« *Le cahier des charges de la nouvelle enchère de la Banque de l'hydrogène est un grand pas pour la filière européenne, qui connaît aujourd'hui un tournant décisif. La réponse positive à la concurrence chinoise représente un véritable renforcement de notre chaîne de valeur européenne.* ***C'est une avancée majeure, mais cela ne doit pas nous faire oublier qu'il nous reste encore du chemin à parcourir : les efforts budgétaires doivent permettre de déployer au plus vite les premiers GW d'électrolyse et respecter les objectifs fixés !*** ».

Toutefois, Philippe Boucly regrette que « *les mots de la Présidente de la Commission européenne au sujet de la complémentarité entre énergies renouvelables et nucléaire ne se traduisent pas en actions concrètes, mais en actions contraires****. En l'état, le projet d'acte délégué sur l'hydrogène bas-carbone crée tout simplement les conditions d'une déstabilisation de la filière française malgré son fort potentiel pour l'atteinte des objectifs européens*** *: l'urgence climatique nous presse à agir rapidement, ensemble, avec les membres de l'Alliance nucléaire.*

Nous allons continuer à nous mobiliser pour une juste reconnaissance de l'hydrogène bas carbone *!*».

À propos de France Hydrogène

Réunissant plus de 450 membres, **France Hydrogène** fédère les acteurs de la filière française de l'hydrogène structurés sur l'ensemble de la chaîne de valeur : des grands groupes industriels développant des projets d'envergure, des PME-PMI et start-ups innovantes soutenues par des laboratoires et centres de recherche d'excellence, des associations, pôles de compétitivités et des collectivités territoriales mobilisés pour le déploiement de solutions hydrogène. **Son ambition** : accélérer le développement de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone pour réussir la transition énergétique, réindustrialiser le territoire et créer de la valeur localement pour améliorer la qualité de vie de tous.

CONTACTS PRESSE

Agence 914
Juliette LANIRAY : juliette@agence914.fr / 06 11 76 22 09
Sandra LONCHAMP : sandra@agence914.fr / 06 74 28 21 48

Contacts France Hydrogène
Stéphanie PAYSANT : stephanie.paysant@france-hydrogene.org
Charlène DINOT : charlene.dinot@france-hydrogene.org